

Rapport annuel présenté à l'Assemblée générale de Lausanne le 30 juin 1935

Autor(en): **Détraz, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1935-1936)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-623866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SCHWEIZER KUNST ART SUISSE - ARTE SVIZZERA

OFFIZIELLES ORGAN DER GESELL-
SCHAFT SCHWEIZERISCHER MALER,
BILDHAUER UND ARCHITEKTEN

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ
DES PEINTRES, SCULPTEURS ET
ARCHITECTES SUISSES

FÜR DIE REDAKTION VERANTWORTLICH:
DER ZENTRAL-VORSTAND

RESPONSABLE POUR LA RÉDACTION:
LE COMITÉ CENTRAL

ADMINISTRATION : A. DÉTRAZ, SECRÉT. CENTRAL, 10, AVENUE DES ALPES, NEUCHÂTEL, TÉL. 51.217
IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S. A., AVENUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU 7, NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL N° 3

JÄHRLICH 10 HEFTE
10 CAHIERS PAR AN

N° 3 OKTOBER 1935
OCTOBRE 1935

INHALT — SOMMAIRE

XVI. Ausstellung. — Die Sektion Bern und die Unterstützungskasse. — † Ernst Linck. — Nationale Kunstausstellung 1936. — Alpine Kunstausstellung. — Mitteilungen des Zentralvorstandes. — Wettbewerbe. — Ausstellungen. — Illustration : auf dem Umschlag, Plakat der XVI. Ausstellung, Lithographie von Paul Bodmer, Zollikerberg.

Rapport annuel. — XVI^e Exposition. — † Ernest Linck. — Exposition nationale 1936. — Exposition d'art alpin. — Communications du Comité central. — Concours. — Expositions. — Illustration : sur la couverture, affiche de la XVI^e Exposition, lithographie de Paul Bodmer, Zollikerberg.

Rapport annuel *présenté à l'Assemblée générale de Lausanne* *le 30 juin 1935.*

Les temps difficiles que nous traversons n'ont heureusement guère exercé d'influence sur l'effectif de nos membres passifs. En effet, le nombre des cotisations encaissées l'an dernier se montait à 796, tandis qu'au 30 avril 1935 ce nombre atteignait déjà 752. Une quarantaine de cotisations sont encore dues qui, espérons-le, rentreront encore, du moins en partie. Si nous ajoutons 26 membres passifs à vie, nous constatons que le chiffre de 800 est encore dépassé. Il y eut 57 nouvelles admissions, en premier lieu la section de Genève avec 18 qui sont dues surtout à l'activité de l'infatigable président de cette section ; puis vient Berne avec 14, Zurich avec 10, plus 1 à vie, Neuchâtel 4, Argovie et Fribourg chacune 3, Bâle 2 admissions. Lucerne et Saint-Gall ont annoncé chacune un nouveau membre.

L'effectif des actifs est de 653. Neuf admissions furent enregistrées à l'assemblée générale de Lucerne 1934. Depuis il y eut quelques décès, des démissions et des radiations pour non-paiement de la cotisation pendant deux ans ou même davantage.

Les décès, malheureusement de jeunes artistes surtout, furent ceux de Paul Tanner, Hérissau, Werner Neuhaus, Lutzelfluh, Hanns Welti, Zurich, François Barraud, Genève, Rudolf Hubscher, Bâle, et René Lackerbauer, Melide. Chez les passifs aussi, quelques-uns parmi les meilleurs ne sont plus, ainsi le conseiller municipal Gustave Kruck, à Zurich, Prof. Dr W. Barth, à Bâle, et Prof. Arthur Weese, à Berne.

Jubilés. Ont fêté leur 60^e anniversaire : Ch. L'Eplattenier, La Chaux-de-Fonds, Ernest Linck, Berne, Ernest Beyeler, Neuchâtel, Hans Sturzenegger, Schaffhouse et Édouard Stiefel, Zurich. Tout récemment nous avons appris que Hugo Siegwart, à Lucerne, a atteint sa 70^e année. Le Comité central leur a présenté, à tous, ses meilleurs vœux.

Puisque nous en sommes aux anniversaires, disons tout de suite que la Caisse de secours pour artistes suisses a pu, l'an dernier, jeter un coup d'œil en arrière sur une activité de vingt ans. Le Comité central a tenu à marquer cet événement, mentionné dans le dernier rapport, et a fait remettre au comité et surtout au distingué président de cette entreprise, dont l'utilité est démontrée depuis longtemps, une plaquette en argent dont l'exécution fut confiée, après tirage au sort entre sculpteurs de différentes sections, à Émile Knöll, à Bâle, qui se tira fort bien d'affaire. L'*Art suisse* a publié, en janvier dernier, la reproduction de cette œuvre. Le Comité de la Caisse de secours nous fit la réponse que voici :

« Monsieur le Président et Messieurs,

« M. Hugin, membre de votre comité nous a remis en votre nom avec une allocution, une plaquette à nous dédiée. Ce cadeau pour le 20^e anniversaire de la caisse est une preuve extraordinaire de l'appréciation de notre activité et nous vous en exprimons notre profonde gratitude. Nous nous plaçons à y voir l'expression de votre satisfaction de la marche et de l'état de la caisse, ainsi que l'effet de votre joie à voir prospérer une entreprise dont la constitution vous est due en grande partie. Notre expérience nous permet de confirmer que vous avez par là créé une œuvre qui a fait beaucoup de bien et soulagé bien des misères. En vous réitérant nos remerciements, nous voudrions vous prier de continuer à nous accorder votre bienveillance et votre appui.

« Avec considération distinguée,

« *le Comité de la caisse de secours pour artistes suisses :*

« (signé) G. SCHÆRTLIN, J. H. ESCHER-LANG, LÜTHY,
« S. RICHINI, W. RÖTHLISBERGER. »

Le *Comité central* a tenu huit séances, dont l'essentiel a été publié dans l'*Art suisse*, ainsi que le procès-verbal et les rapports de sections, présentés à la Conférence des présidents.

Il ne sera pas rapporté ici sur l'activité du secrétariat, mais simplement exprimé le vœu que le travail de celui-ci, ainsi qu'il s'y efforce, donne satisfaction au Comité central et à la Société.

L'estampe, de Gustave François, a été remise aux passifs en août 1934. Il nous est revenu qu'ils en ont été satisfaits. L'estampe de cette année-ci a été confiée à Eugène Zeller, à Feldmeilen.

Art suisse. Il a été suggéré de changer le papier de la couverture pour mieux mettre en valeur les bois reproduits. Pour ne pas interrompre la série des numéros, nous avons attendu pour faire ce changement, le N^o 1 du nouvel exercice. En même temps, un nouveau titre a été dessiné. Le numéro de juin est paru sous cette nouvelle forme. De nouveaux bois seront acceptés avec reconnaissance.

Quant au contenu lui-même, la rédaction s'efforce toujours de publier des articles intéressants. Les colonnes de notre organe sont ouvertes aux sections et à des

collaborateurs individuels pour des articles d'un intérêt général. Mais nous n'entendons pas faire de l'*Art suisse* une revue d'art; notre organe doit rester le bulletin d'information de la Société.

Affaires douanières. Les autorités douanières ont facilité dans quatre cas l'importation en franchise de douane, d'œuvres de collègues rentrant de l'étranger. Nous ne pouvons à nouveau que louer la complaisance de l'inspectorat général des douanes.

Par contre nous avons souvent protesté, ouvertement et par lettres aux autorités fédérales, contre l'importation massive d'œuvres artistiques de qualité inférieure de l'étranger. Le résultat en a été que le Conseil fédéral fait dépendre, dès le 1^{er} mai, l'importation d'œuvres d'art d'une autorisation spéciale. Cette autorisation doit aussi être demandée par des artistes suisses rentrant de l'étranger avec leurs œuvres, de même lorsqu'il s'agit d'œuvres exécutées pendant un voyage ou un séjour d'étude à l'étranger. De tels cas sont toutefois liquidés avec beaucoup de complaisance par le Département fédéral de l'Intérieur, comme l'est aussi l'importation d'œuvres destinées à des expositions, pour autant que les démarches requises soient faites.

C'est tout spécialement aux efforts de M. Righini que nous devons ce résultat, car c'est lui qui renseigne très exactement le Département de l'Intérieur et qui discute avec M. le Conseiller fédéral Schulthess, auquel l'*Art suisse* exprima, à l'occasion de sa retraite, les remerciements des artistes suisses pour la compréhension apportée à leurs aspirations.

Son successeur, M. le Conseiller fédéral Hermann Obrecht, est depuis plusieurs années notre membre passif, ce qui déjà nous permet d'augurer de ses bonnes dispositions envers l'art et les artistes. Ce vœu fut exprimé dans une lettre de félicitations que le Comité central lui adressa lors de sa nomination.

L'*exposition générale*, qui doit marquer le 25^e anniversaire du Kunsthaus de Zurich et le 70^e de notre Société, est en préparation. La société des Beaux-Arts de Zurich nous a témoigné une grande confiance en renonçant à l'exposition par invitations, primitivement envisagée, pour accueillir la nôtre, pour laquelle le nombre d'œuvres, de deux jusqu'ici, a été porté à cinq. Le Comité central s'est depuis longtemps déjà occupé de cette exposition; de nombreux points ont été étudiés pour en assurer la réussite; espérons que le résultat en sera favorable.

Le jury de notre exposition aura, pour la première fois cette année à examiner aussi des œuvres dont un jugement favorable donnera à leurs auteurs le droit de présenter leur candidature à l'une de nos sections (décision de l'assemblée générale Lucerne 1934). Jusqu'ici, 15 artistes se sont annoncés à cet effet.

Nous sommes intervenus dans quelques cas pour faire exécuter des *concours* suivant les principes émis par la Société. Partiellement, un résultat favorable a été obtenu.

Le *WbK* n'a pas respecté la convention conclue après la dernière assemblée des délégués. Nous ne renonçons pas à arriver à une entente donnant satisfaction aux deux parties, d'autant plus que le nouveau président du *WbK* est certainement plein de bonne volonté et de compréhension.

Nous avons eu, comme toujours, les meilleures relations avec les autorités fédérales, Département de l'Intérieur et celui de l'Économie publique. Concernant la nouvelle action de secours projetée en faveur des travailleurs intellectuels, au montant de Fr. 300,000.—, le Département de l'Intérieur nous écrivait récemment

« qu'il considère comme allant de soi que la subvention soit affectée dans une très large mesure à venir en aide aux artistes (peintres, sculpteurs, musiciens et écrivains) tombés sans leur faute dans le besoin par suite de la crise économique ».

La police fédérale des étrangers nous a consultés à plusieurs reprises lorsqu'il s'agissait de permis de séjour demandés par des artistes étrangers, preuve qu'à Berne on tient compte de nous.

En résumé nous croyons pouvoir considérer l'avenir avec confiance. Le Comité central fera comme jusqu'ici tout ce qui est en son pouvoir pour défendre les intérêts de notre Société. Mais il est indispensable pour cela que l'union et la concorde règnent entre tous les membres de celle-ci. C'est par ce vœu que nous terminons ce trop long rapport.

Neuchâtel, juin 1935.

Le secrétaire général : A. DÉTRAZ.

XVI. Ausstellung.

Die aus den Wahlen der Aussteller selber hervorgegangene Jury bestand aus folgenden Künstlern :

- a) *Malerei* : Cuno Amiet, der als Präsident amtierte,
Peinture : Alf. Blailé,
 Alex. Blanchet,
 Pietro Chiesa,
 Wilh. Gimmi,
 Karl Hügin.
- b) *Bildhauerei* : Jakob Probst, Präsident,
Sculpture : Arnold Huggler,
 Léon Perrin.

Dabei muss bemerkt werden, dass ausser der 42 vorgeschlagenen Künstler, noch 46 andere, einzelne Stimmen, meistens nur eine oder zwei, erhielten, die somit überhaupt verloren gingen.

Sieben Tage lang dauerte die Arbeit, denn die Jury hatte sich diesmal über 2027 Werke auszusprechen, nämlich :

I. Plastik	294	Arbeiten von 89 Künstlern.
II. Malerei	1546	» » 381 »
III. Zeichnung u. Druckgraphik	143	» » 64 »
IV. Wandmalerei	29	» » 18 »
V. Glasmalerei	15	» » 4 »

wovon angenommen wurden 837 Arbeiten :

I. 168 Arbeiten von 73 Künstlern
II. 574 » » 289 »
III. 64 » » 38 »
IV. 16 » » 12 »
V. 15 » » 4 »

einschliesslich 34 Werken von verstorbenen Mitgliedern : François Barraud, Wilfried Buchmann, Giovanni Giacometti, Rudolf Hübscher, René Lackerbauer, Ernst